



# Informations municipales



Juillet 2021



# Sommaire

Informations pratiques .....	4
Nouvelles brèves – informations .....	6
Chats errants.....	10
Randonnées coulongeoises .....	12
La Pépigeoise .....	13
Les Journées du Patrimoine 2021 .....	14
Abonnez-vous ! .....	15

Note : Ce bulletin d'informations municipales est destiné aux habitants de la commune qui ne sont pas abonnés au News Coulongeois (le Journal trimestriel édité par la commune). Il permet de disposer annuellement de l'essentiel des informations communales.

Pour être informé régulièrement, abonnez-vous ! (Bulletin d'abonnement en fin de document)

# Informations pratiques

## La mairie

10, rue de la ferronnerie – 02130 Coulonges-Cohan

Tel : 03 23 69 43 32 – courriel : [mairie.coulonges-cohan@orange.fr](mailto:mairie.coulonges-cohan@orange.fr)

Ouverture de la mairie : 9 h à 11 h les mardis, jeudis, vendredis et sur rendez-vous

Merci de respecter ces horaires pour faciliter le travail du secrétariat

L'équipe municipale est à votre service en cas de besoin en privilégiant :

- Pour Cohan : Régine Stofferis et Christian Barbier
- Pour Chamery : Caroline Coudrain et David Alexandre
- Pour Villomé et Party : François Leclère
- Pour Les Neaux : Joël Plistat
- Pour Coulonges et les autres hameaux : Véronique Stragier (maire), Joaquim Marques (1<sup>er</sup> adjoint), Jean-Luc Granson (2<sup>e</sup> adjoint), Fabrice Mutte, Vincent Conrad

## L'agence postale communale

rue de la sabotterie – 02130 Coulonges-Cohan – 03 23 69 43 50

ouverte de 9 h à 11 h 45 tous les jours, du lundi au samedi

Le ramassage des colis et courriers déposés avant 10 h se fait le jour même.

Vente de timbres et cartes postales

## L'auberge de la Roue Fleurie

Café, tabac, hôtel, restaurant, 8, rue de la fontaine terrière – 02130 Coulonges-Cohan.

03 23 69 43 02

Ouverte de 8 h à 20 h tous les jours sauf le mardi (fermeture après le service de midi) et le mercredi



<https://www.facebook.com/AubergeDeLaRoueFleurie/>

## Coulonges-Cohan online



<https://www.facebook.com/Coulongescohan/>

Site Internet : <http://coulongescohan.free.fr>

Blog de la commune : <http://coulongescohan.over-blog.com>

## La paroisse Notre Dame des Rives de l'Ourcq

2 rue Jules Leclerc – 02130 Fère en Tardenois

Permanences téléphoniques 24 h / 24 : 03 23 82 24 58 – Courriel :

[paroisse02130@gmail.com](mailto:paroisse02130@gmail.com)

Accueil au Presbytère mercredi et samedi de 10 h à 11 h.

Messes dominicales à Fère en Tardenois à 9 h 30 les mois impairs et 11 h les mois pairs

<https://paroissesaintjeaneudes.blogspot.com/>



<https://www.facebook.com/NotreDameDesRivesDeLOurcq/>

Correspondant local pour la commune : Désiré Vandepontseele, 2 rue du Pont de la Cornette, Tél : 03 23 69 02 39

## Recensement militaire

Les jeunes filles et garçons doivent se présenter en mairie pour le recensement militaire entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et la fin du mois suivant.

## Inscription sur les listes électorales

Les personnes souhaitant s'inscrire sur les listes électorales doivent se présenter en mairie avec une attestation de domicile et leur carte d'identité.

## Carte d'identité et passeport

N'attendez pas les derniers jours pour faire renouveler vos cartes d'identité et passeports. Les délais peuvent être très longs (1 à 2 mois). La station de délivrance des passeports biométriques et des cartes d'identité est située à la mairie de Fère en Tardenois. La prise de rendez-vous au préalable, à l'accueil de la mairie est obligatoire pour l'établissement du dossier.

Tel mairie de Fère en Tardenois : 03 23 82 54 62

mardi, vendredi, samedi matin de 9 h à 12 h

mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30.

## Fablio : Transport à la demande !

Profitez du transport à la demande grâce à Fablio, mis en place par la Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry.

Contact : Agence Fablio – 31 Grande Rue – 02400 Château-Thierry

03 23 70 98 67 - [fablio@keolis.com](mailto:fablio@keolis.com)

## Cabinet médical de Fère en Tardenois

Le cabinet médical a déménagé au 14 Rue de la Goutte d'Or à Fère en Tardenois (ancien site « Tubest »). Il accueille les Docteurs Charles GODDAERT, Claire-Emmanuelle PETIT FRERE, Clément GUILLEMIN, Vincent NOBLECOURT, et Anne-Sophie CHARLÉ.  
Téléphone 03 67 47 05 04.

## Enedis

En cas de coupure d'électricité, l'opérateur Enedis peut être contacté au 09 72 67 50 02

## Nouveaux habitants

Afin de faire connaissance et de les enregistrer dans notre fichier population, nous remercions les nouveaux habitants de bien vouloir se présenter à la mairie avec leur livret de famille ou une pièce d'identité.

# Nouvelles brèves – informations

## Affouages

Les inscriptions auront lieu du 1<sup>er</sup> au 30 septembre 2021 en mairie aux heures habituelles d'ouverture. Attention l'inscription ne veut pas dire que vous aurez une part. C'est la commission des bois qui décidera de l'attribution ou pas d'une part de bois. Pour en bénéficier il faut être domicilié dans la commune avant le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

## 14 Juillet

Cette année encore le 14 juillet n'a pu être fêté comme il se doit. Les intempéries ont mobilisé les pompiers ainsi qu'une bonne partie de la population ce jour-là. La commune a déposé un dossier de catastrophe naturelle.

## Fermeture estivale de la mairie

La mairie sera fermée au public du 16 au 30 août inclus. En cas d'urgence **UNIQUEMENT** vous pouvez joindre le maire, les adjoints ou les conseillers municipaux.

## Taxes foncières

Une des conséquences de la réforme de la fiscalité locale opérée pour compenser la suppression de la Taxe d'Habitation sur les résidences principales est le transfert aux communes de la Taxe Foncière des départements. Attention car cette nouvelle répartition des taux sur la feuille d'imposition ne représente pas la réalité perçue par la commune. Pour rappel les taux votés par la commune sont les mêmes que l'an dernier.

## Déchets

Sur notre territoire, la compétence des déchets est gérée par la communauté d'agglomération de Château-Thierry (CARCT). Si vous rencontrez des difficultés de ramassage ou si vous n'avez pas de bac pucé, contactez le service déchets au **03 23 85 34 97** ou par courriel à l'adresse : [service-dechets@carct.fr](mailto:service-dechets@carct.fr)

## Aidez les hirondelles

La fédération des chasseurs vous propose d'aider les hirondelles. En effet, à leur retour d'Afrique, leur première préoccupation est de construire ou réparer un nid et pour cela elles ont besoin de boue. L'accès à cette matière n'est pas toujours garanti. En implantant un bac à boue, vous aidez les hirondelles ! Pour cela rien de plus simple, contactez la fédération au 06 76 48 25 47 ou [fdc02@naturagora.fr](mailto:fdc02@naturagora.fr)

## Conseil d'architecture en urbanisme et environnement

Le conseil d'architecture en d'urbanisme et environnement (CAUE) tiendra des permanences :

- le 8 septembre 2021 de 9h à 12h
- le 6 octobre 2021 de 9h à 12h
- le 3 novembre 2021 de 9h à 12h
- le 8 décembre 2021 de 9h à 12h

Dans les locaux de la CARCT 2 avenue Ernest Couvrecelle 02400 Etampes sur Marne  
Merci de prendre rendez-vous au 03.23.85.32.23.

## Employé communal

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2021, Marc Vyt, notre employé communal a pris une retraite bien méritée après 33 ans de service auprès de la commune de Coulonges-Cohan et nous lui souhaitons un excellent repos.

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2021 il est remplacé par Jean-Marc Dos Santos, bien connu des Coulongois. Nous lui souhaitons la bienvenue.

### **ALEC (Agence Locale de l'Energie et du climat)**

L'ALEC Sud Aisne, associatif d'intérêt général à but non lucratif, a été créée fin 2017 à l'initiative des collectivités du territoire du sud de l'Aisne (PETR-UCCSA, CARCT, C4) afin de renforcer l'ingénierie locale sur les thématiques de la transition énergétique.

Dans le cadre de l'animation du Guichet Unique de l'Habitat, une des missions de l'ALEC consiste en l'accompagnement, la sensibilisation et le conseil aux particuliers dans leur projet de rénovation énergétique, de manière indépendante, neutre et gratuite.

Pour la réalisation des missions de l'ALEC, des permanences avaient lieu sur le territoire du sud de l'Aisne. Néanmoins, le contexte sanitaire a obligé l'agence à repenser cette organisation en proposant des plages de rendez-vous dans différentes communes de la CARCT et de la C4.

Contact : Clément HECQUET (conseiller rénovation énergétique – conseiller réseau FAIRE),  
4 avenue Pierre et Marie Curie, 02400 Château-Thierry.

03.64.13.60.24 [www.faire.gouv.fr](http://www.faire.gouv.fr)

### **Permanences de la Mission Locale**

" Ayant vocation d'accueillir, d'informer, d'orienter, et d'accompagner les jeunes de 16 à 25 ans en recherche d'emploi ", un conseiller de la Mission Locale pour l'Insertion Sociale et Professionnelle des Jeunes de l'Arrondissement de Château-Thierry assure une permanence au **centre culturel de Fère-en-Tardenois de 14 h à 16 h tous les premiers et troisièmes jeudis de chaque mois**

### **Entretien des abords de propriétés**

Le nettoyage des trottoirs, fossés, ruisseaux passant devant, derrière ou dans votre propriété vous appartient et n'appartient pas à la commune.

Les juridictions retiennent systématiquement la responsabilité des propriétaires riverains en cas d'accident dû à un défaut d'entretien.

Il est aussi regrettable de découvrir toutes sortes de déchets le long du ru : bouteilles vides, papiers et même un tambour de machine à laver !

Respectons notre planète et commençons par quelques gestes citoyens de bon sens. Merci de ne pas jeter vos déchets au sol : papiers, mégots etc. De nombreuses poubelles existent utilisez-les.

### Nuisances sonores

En été tout le monde profite de l'extérieur et ouvre grand ses fenêtres. Pour la tranquillité de tous et le respect de chacun, merci de veiller à ne pas générer de nuisances sonores trop importantes ou abusives.

### Travaux autour de l'église

Les églises de Coulonges et de Cohan sont des bâtiments classés au titre des monuments historiques. Lorsque vous faites des travaux, vous devez déposer un permis ou une demande auprès de la mairie. Si votre habitation se situe dans un rayon de 500 mètres autour d'une des églises, votre demande devra avoir l'approbation des bâtiments de France. A ce titre il est inutile de déposer une demande de pose de panneaux photovoltaïques car les architectes des bâtiments de France refusent systématiquement toute demande de ce type. Cela est totalement indépendant de la mairie.

### Collecte de stylos, brosses à dents et dentifrices usagés



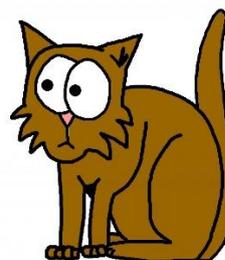
Je collecte des stylos, brosses à dents et tubes de dentifrices usagés (détails ci-dessus).

Ils seront recyclés afin de collecter des fonds pour des actions en faveur du deuil périnatal au travers diverses associations (fourniture en layettes, angelines, nids d'ange, achat de matières premières, souvenirs pour les parents, accompagnement...).

N'hésitez pas à me contacter si vous le souhaitez. (dépôt possible à la poste, à la mairie, ou chez moi).

Pascale LABARD 4 Rue des Cours – [pascale.labard@neuf.fr](mailto:pascale.labard@neuf.fr) – 06.72.24.58.83

# Chats errants



Bon à savoir : même si certains félins peuvent sembler vivre dans la rue depuis longtemps, il peut s'agir de chats perdus ! D'autant plus s'ils se montrent particulièrement sociables avec les humains. Et qui dit chat perdu dit propriétaire inquiet...

## Vous pouvez les nourrir, mais...

Si un chat errant vient désespérément miauler à votre porte ou si vous décidez de vous-même de le nourrir, nous ne pouvons que vous conseiller de n'écouter que votre cœur.

Toutefois, si vous prenez cette décision, sachez que vous devrez faire face à plusieurs conséquences. Et ce même si vous ne le faites qu'une seule fois.

Tout d'abord, même si vous dites au chat errant que vous ne lui donnez à manger que de façon exceptionnelle, soyez sûr qu'il reviendra très certainement vous réclamer de la nourriture. Et au cas où vous ne le sauriez pas, le chat est un animal très têtu...

De plus, vous prenez également le risque de contaminer votre intérieur avec des parasites, comme les puces, ou de transmettre des maladies à votre chat. En effet, les chats errants vivent dans la rue et ne bénéficient donc pas de tous les soins nécessaires à leur bonne santé (traitements antiparasitaires, vaccins...).

Enfin, nourrir un chat errant peut attirer d'autres félins affamés. Ainsi, d'un seul chat qui prend l'habitude de venir se restaurer devant chez vous, vous pouvez rapidement passer à des dizaines de chats. Et non seulement cela risque d'être embêtant pour vous, mais également pour vos voisins.

En effet, en plus des nuisances sonores occasionnées par une colonie de chats, les jardins de vos voisins peuvent vite se transformer en bacs à litière en plein air. Et ça, ça risque de créer des problèmes...

Bref ...

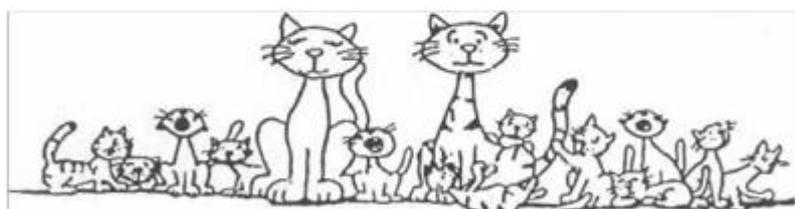
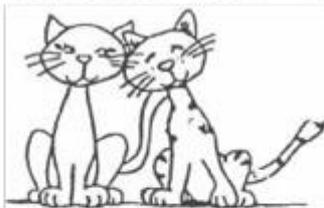
**Si vous prenez la responsabilité de nourrir les chats errants, vous devez également prendre des dispositions pour qu'ils soient stérilisés. Sinon vous encouragez une augmentation énorme de leur population, et l'introduction d'autres chats dans cette vie misérable, incertaine, précaire.**

La vie d'un chat errant est un combat continu pour la survie. Sans humain pour lui donner l'amour et les soins dont chaque animal domestique a besoin, les chats errants ont des vies courtes et généralement tristes.

Durant cette courte durée, étant des reproducteurs prolifiques, ces félins peuvent mettre au monde plus de chatons errants (et à partir de leurs 4 mois de vie !!), dont certains survivront pour se reproduire à leur tour. Et ainsi le cycle continue.

## *La prolifération du chat*

**Gestation :  
52-56 jours**



**1<sup>ère</sup> année 3 PORTÉES => 12 chatons**



**2<sup>ème</sup> année POSSIBILITÉS, 144 chats**



**3<sup>ème</sup> année POSSIBILITÉS, 1 728 chats**



**4<sup>ème</sup> année POSSIBILITÉS, 20 736 chats**

**Stérilisation = Solution**

# RANDONNEES COULONGEOISES



Promenades et randonnées à Coulonges-Cohan

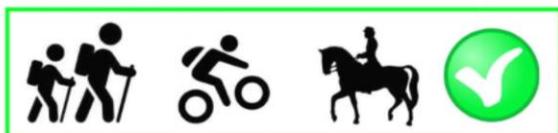
## Sur les hauteurs de Coulonges (balisage: A)

Pour découvrir le village de Coulonges au sein de la commune de Coulonges-Cohan, voilà une randonnée qui offrira plusieurs points de vue magnifiques tout en découvrant l'environnement du village et de ses hameaux à travers champs.



### Points de passages

- D/A Place de la Jaunière**  
N 49.201771° / E 3.635546° - alt. 130m - km 0
- 1 Chemin de Cohan à Villomé**  
N 49.204332° / E 3.62407° - alt. 179m - km 0.91
- 2 Château d'eau communal**  
N 49.208552° / E 3.613266° - alt. 189m - km 2
- 3 Chemin vers la D2**  
N 49.203014° / E 3.610391° - alt. 189m - km 2.65
- 4 Hameau de Chamery - fontaine et lavoir**  
N 49.193424° / E 3.616292° - alt. 162m - km 3.85
- 5 Petit bois, stèle de Quentin Roosevelt**  
N 49.189231° / E 3.623287° - alt. 173m - km 4.56
- 6 Route D2**  
N 49.196565° / E 3.632943° - alt. 138m - km 5.64
- 7 - Eglise Saint-Rufin et Saint-Valère (Coulonges)**  
N 49.201416° / E 3.636805° - alt. 134m - km 6.28
- D/A Place de la Jaunière**  
N 49.201781° / E 3.635518° - alt. 130m - km 6.38



Retrouvez d'autres randonnées sur :  
<http://coulongescohan.free.fr>  
<http://www.visorando.com>

Les membres de la commission des chemins ruraux et de randonnée ont travaillé à l'élaboration et au balisage de trois chemins de randonnée dans la commune.

1. Sur les hauteurs de Coulonges (balisage A) – départ place de la Jaunière (terrain de tennis)
2. Sur les hauteurs de Cohan (balisage B) – départ église de Cohan
3. Le tour de Chamery (balisage C) – départ petite fontaine à l'entrée de Chamery en venant de Coulonges

Les randonnées font entre 7 et 9 km environ avec un balisage précisant à chaque fois la distance restante. Elles permettent de découvrir ou redécouvrir la commune et les magnifiques points de vue offerts par ses chemins.

Les fiches de randonnées sont téléchargeables sur le site Internet de la commune [coulongescohan.free.fr](http://coulongescohan.free.fr) ou sur le site [Visorando.com](http://www.visorando.com). A chaque point de départ, une carte présente le circuit et ses différentes étapes.

Les membres de la commission s'attèleront à baliser et remettre en état d'autres chemins de randonnée sur la commune. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour donner un coup de main.

Contact pour la commission des chemins ruraux et de randonnée : Joël PLISTAT (Les Neaux).

# La Pépigeoise



Cet été, la Pépigeoise vous invite à redécouvrir le plaisir des balades à pieds, en vélo, en trottinette, en roller... Et pour rendre cela plus ludique, nous avons dispersé **30 pavés de routes colorés** sur les territoires de Cohan, Chamery et Coulonges Cohan.

Prenez le temps de flaner dans nos beaux villages pour les découvrir. Certains sont bien visibles, d'autres moins, mais tous sont agrémentés de quelques mots autour de la nature.



Et si le cœur vous en dit, n'hésitez pas à déposer vous aussi de beaux galets ou cailloux colorés, dessinés ou porteurs d'un message bienveillant à côté de nos pavés.



**Bel été à tous!**

Concert - Lecture à l'église de Coulonges  
autour de la musique ancienne et histoires de poilus  
de Coulonges - Cohan

*Dimanche 19 Septembre 15 h*



*Ils sont une trentaine dont le nom figure sur le monument aux morts de la commune. Ils vivaient au village et ne demandaient qu'à continuer à profiter de la vie, mais le destin les a amenés sur les champs de bataille de la Grande Guerre. Pour les faire sortir de l'anonymat et leur rendre hommage, l'association "Coulonges-Cohan un autre regard" vous racontera leur histoire.*

*Ces récits seront agrémentés de chants et/ou morceaux de musique pour offrir des instants de méditation aux spectateurs et leur laisser le temps d'imaginer la vie de ces fantômes du passé dont on commémore le sacrifice chaque 11 novembre.*

# Abonnez-vous !

Restez au courant de ce qui se passe à Coulonges-Cohan, amusez-vous, divertissez-vous, enrichissez vos connaissances grâce au News Coulongeois.

Pour être au rendez-vous de mon prochain numéro, pensez à vous abonner ou vous réabonner avec le bulletin ci-dessous :

---

## Bulletin d'abonnement 2021-2022

Le news coulongeois est édité en 4 numéros par an. Le numéro d'automne qui paraît fin octobre, le numéro d'hiver pour fin janvier, le numéro de printemps pour fin avril et le numéro d'été pour fin juillet

NOM, Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse postale : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Commune : \_\_\_\_\_

Téléphone (facultatif) : \_\_\_\_\_

Courriel (facultatif) : \_\_\_\_\_

Je règle mon abonnement annuel (7 euros) en espèces ou par chèque à l'ordre du Comité des Fêtes de Coulonges-Cohan.

Bulletin à déposer ou adresser à la mairie de Coulonges-Cohan, rue de la ferronnerie, avant le 30 Septembre 2021.